

Un **programme d'animations** riche et varié sera proposé chaque jour :

VENDREDI 8 14h-21h	SAMEDI 9 10h-19h	DIMANCHE 10 10h-19h	LUNDI 11 14h-19h	MARDI 12 10h-19h
-Musique 🎵 -Déambulations du 8 décembre	-Musique 🎵 -Animation micro -Animation style sculpture ballons ou mascottes ou calèche...	-Musique 🎵 -Animation micro -Chasse au trésor familiale -Père Noël	-Musique 🎵 -Animation style sculpture ballons ou mascottes ou calèche...	-Musique 🎵 -Animation style sculpture ballons ou mascottes ou calèche...
MERCREDI 13 14h-19h	JEUDI 14 10h-19h	VENDREDI 15 14h-19h	SAMEDI 16 10h-19h	DIMANCHE 17 10h-19h
-Musique 🎵 -Animation micro -Père Noël -Animation style sculpture ballons ou mascottes ou calèche...	-Musique 🎵 -Animation style sculpture ballons ou mascottes ou calèche...	-Musique 🎵 -Chants de Noël « rétro » -Père Noël	-Musique 🎵 -Animation micro -Père Noël -Animation style sculpture ballons ou mascottes ou calèche...	-Musique 🎵 -Pitchoun Party (nombreuses animations pour les enfants toute la journée)

Ce programme est susceptible de varier en fonction de la disponibilité des prestataires.



Nous vous attendons nombreux sur cette édition 2023 !

La ville met à disposition de chaque exposant **un CHALET EN BOIS** avec :

- Ouverture latérale par grand auvent, porte avec cadenas sur le côté, comptoir intérieur
- Une table en bois intérieure
- Un coffret électrique avec prise
- L'éclairage
- Un chauffage

Conditions tarifaires :

- 1 Chalet en bois = 340 € pour la durée de 10 jours décrite ci-dessous (consommation électrique incluse).
-

Par application des dispositions de l'article L 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P), la ville doit organiser une procédure de sélection préalable permettant aux candidats potentiels à l'occupation temporaire du domaine public de se manifester.

La ville souhaite ainsi recueillir les candidatures pour l'occupation des chalets aux conditions suivantes :

- Les postulants devront s'engager à être présents du vendredi 8 décembre au dimanche 17 décembre inclus, aux horaires suivants :
 - **Vendredi 8 décembre 14h – 21h**
 - **Samedi 9 décembre 10h – 19h**
 - **Dimanche 10 décembre 10h – 19h**
 - **Lundi 11 décembre 14h – 19h**
 - **Mardi 12 décembre 10h – 19h**
 - **Mercredi 13 décembre 14h – 19h**
 - **Jeudi 14 décembre 10h – 19h**
 - **Vendredi 15 décembre 14h – 19h**
 - **Samedi 16 décembre 10h – 19h**
 - **Dimanche 17 décembre 10h – 19h**

 Une société de gardiennage assurera la surveillance des chalets **en dehors des horaires d'ouverture du marché de Noël**.

- Les candidats retenus devront décorer l'intérieur du chalet attribué, en respectant le thème de Noël.
- Les exposants de chalet proposant des denrées alimentaires transformées ou faisant l'objet d'une cuisson sur place, devront recouvrir l'intérieur d'une protection non inflammable, répondant aux normes d'hygiène en vigueur.
- Les candidats retenus devront respecter les conditions fixées dans la convention d'occupation du domaine public qui leur sera consentie.

Candidature :

Peuvent faire acte de candidature les commerçants, artisans, auto-entrepreneurs et associations.

Les candidats souhaitant bénéficier de la mise à disposition d'un chalet, devront remplir le dossier de candidature ci-dessous, le retourner dûment complété et accompagné des pièces indiquées, au plus tard le **dimanche 15 octobre 2023**.

- Par mail à zuckmeyer.laure@saint-chamond.fr et belkhodja.yasmine@saint-chamond.fr
ou
- Par voie postale à Ville de Saint-Chamond, Direction de l'Animation et de la Culture, Avenue Antoine Pinay, 42400 Saint-Chamond

Critères d'attribution :

Les candidatures seront appréciées sur les critères suivants :

- **Diversité** des produits proposés par l'ensemble des exposants (la Ville se laisse le droit de refuser des candidatures trop similaires trop nombreuses).
- **Cohérence avec le thème de Noël** (vente de produits susceptibles d'être achetés à cette période : jouets, produits alimentaires, artisanat...).
- **Soin apporté à la présentation** qui doit être festive, qualitative et en cohérence avec le thème de Noël (mise en scène, décoration intérieure du chalet, etc.).

A l'issue de la sélection, s'il reste des emplacements vacants, ceux-ci pourront être attribués après la date de clôture des inscriptions.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Laure Zuckmeyer et Yasmine Belkhodja, Direction de l'Animation et de la Culture, aux adresses mail suivantes : zuckmeyer.laure@saint-chamond.fr ou belkhodja.yasmine@saint-chamond.fr ou au 04 77 31 04 5.